



WWF

MAGAZINE

HIVER

2012

# Planète vivante

LE MAGAZINE DES SUPPORTERS CANADIENS DU WWF

## Évolution marine

Faites connaissance avec des personnes qui font la promotion des produits de la mer durables au Canada

Page 4

### Rhinocéros en plein vol

Apprenez comment le WWF s'y prend en Afrique du Sud pour relocaliser des rhinocéros

Page 3

### Aux aguets!

Suivez la « vie nocturne » du chef de projet de la patrouille Ours polaires à Arviat, au Nunavut

Page 6

### Pouvoir testamentaire

Vous aussi pouvez léguer quelque chose à la planète

Page 7

## MOT DU PRÉSIDENT

# Redonnons quelque chose à la planète



**A**va, ma plus jeune, a récemment célébré son 4e anniversaire de naissance. C'est un âge magique, car on peut commencer à entretenir une véritable conversation bilatérale avec un enfant de cet âge. De plus, on découvre les joies de s'asseoir et de jaser ensemble, en famille. Donner – ou plutôt offrir des cadeaux – est un sujet de choix en cette saison des fêtes de fin d'année. Cependant, nous tentons de donner une tournure un peu différente à la conversation. Au lieu de parler des choses que nous aimerions, mon épouse, Jodi, et moi-même parlons à nos enfants de ce que nous pouvons redonner à nous-mêmes et à la planète. Nous nous interrogeons sur les petites – ou grandes – promesses que nous pouvons faire cette année pour rendre la planète un meilleur endroit où vivre pour tout le monde.

Je ne suis pas exactement un modèle lorsqu'il est question de tenir ses résolutions. Il est fort probable que j'aie pris plus de résolutions que je n'ai pu tenir dans ma vie. Cependant, il y en a une que j'ai tenue, et j'en suis très fier. J'utilise mon vélo pour me rendre au bureau aussi souvent que possible. Et je pense que ce qui m'a motivé à tenir cette résolution n'a rien à voir avec moi. Bien sûr, faire un peu d'exercice est une motivation en soi, mais ma motivation première dépasse ma propre personne. C'est un petit legs que je fais de mon vivant à la planète et à mes enfants.

Tout cela est pour vous expliquer que j'ai la ferme conviction que donner et prendre des résolutions vont foncièrement de pair. Donner nous rapproche des autres; prendre des résolutions nous rapproche de nous-mêmes. Et lorsqu'on combine les deux gestes, nous pouvons nous rapprocher de notre monde naturel.

Et c'est à nous, comme parents, d'établir ce lien pour nos enfants, n'est-ce pas? Peut-être pas... C'est peut-être à nos enfants de nous aider à établir ce lien pour nous. C'est comme dans le merveilleux livre *L'Arbre généreux* de Shel Silverstein (HarperCollins, 1964) que j'ai lu à mon fils et à ma fille un million de fois : un enfant est émerveillé par la valeur inhérente d'un arbre, mais, à l'âge adulte, il est distrait par ce qu'il peut récolter de l'arbre. À la fin de l'histoire, le vieil homme (qui demeure un garçon aux yeux de l'arbre) revient à ce qui compte vraiment : sa relation avec le monde qui l'entoure.

Cette saison, songez à demander à vos enfants, amis ou voisins ce qu'ils peuvent faire, ensemble, pour donner vie à cette leçon. Et profitez pleinement des joies que vous apporteront ces conversations.

*Pour une planète vivante,*

**Gerald Butts**, Président et chef de la direction

## Marquez ces dates

*Marquez les dates des prochains événements du WWF-Canada sur votre calendrier.*

**9 février :** Journée nationale de la p'tite laine

**15 mars :** Date limite pour faire un don à notre campagne Habitat Arctique. Coca-Cola égalera vos dons, jusqu'à concurrence de 1 million \$ (US)

**31 mars :** Une heure pour la Terre

**21 avril :** Ascension de la Tour CN



© JON AARS / NORWEGIAN POLAR INSTITUTE / WWF-CANON

## Visitez-nous en ligne!

Vous trouverez de superbes vidéos, récits, blogues et plus encore au [wwf.ca/fr](http://wwf.ca/fr).

Vous pouvez aussi nous visiter sur Facebook et Twitter :

[www.facebook.com/wwfcanada](http://www.facebook.com/wwfcanada) ou [www.facebook.com/wwfcanadafrancais](http://www.facebook.com/wwfcanadafrancais)

[twitter.com/wwfcanada](https://twitter.com/wwfcanada) ou [twitter.com/wwfquebec](https://twitter.com/wwfquebec)



© 1986 WWF-Fonds mondial pour la nature (aussi connu sous le nom de World Wildlife Fund), symbole du panda. © « WWF » et « Planète vivante » (« Living Planet ») sont des marques déposées du WWF.

Pour obtenir plus d'information sur le WWF, visitez le [wwf.ca/fr](http://wwf.ca/fr).



### Notre raison d'être

Faire cesser la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

[wwf.ca/fr](http://wwf.ca/fr)

Président : Gerald Butts • Président honoraire : Monte Hummel • Président du conseil : Roger Dickhout • Directrice pour le Québec : Marie-Claude Lemieux • Éditeur : Kathryn Dorrell • WWF, 410-245 avenue Eglinton. est. Toronto, Ontario M4P 3J1 Canada • Sans frais : 1-800-267-2632 • Courriel : [ca-panda@wwfcanada.org](mailto:ca-panda@wwfcanada.org) • Site Web : [wwf.ca/fr](http://wwf.ca/fr)

Le WWF-Canada, organisme national officiel du WWF (Fonds mondial pour la nature), est enregistré au Canada à titre d'organisme de bienfaisance (no 11930 4954 RR 0001). Le siège social du WWF est situé à Gland, en Suisse. Le WWF est connu sous le nom World Wildlife Fund au Canada et aux États-Unis. Publié en juin 2011 par le WWF-Canada, Toronto, ON, Canada. Toute reproduction totale ou partielle de ce rapport doit mentionner le titre, ainsi que le nom de l'éditeur cité ci-dessus et la propriété du droit d'auteur. Droit d'auteur sur le texte (2010) : WWF-Canada. ©



Est-ce un oiseau?  
Non!  
Est-ce un avion?  
Non!  
C'est un... rhinocéros!



© TANYA PETERSEN / WWF-CANON

Cette méthode de relocalisation est sans cruauté pour les rhinos.



© TANYA PETERSEN / WWF-CANON

**Quoi :** Projet d'agrandissement de l'aire de répartition du rhinocéros noir du WWF

**Où :** Afrique du Sud

**Pourquoi :** Le rhinocéros noir (qui se distingue par sa lèvre supérieure digitiforme) est une espèce gravement menacée de disparition. On compte moins de 2 000 rhinocéros noirs en Afrique du Sud, et il en reste moins de 5 000 sur l'ensemble du continent africain.

**Comment :** Récemment, le projet d'agrandissement de l'aire de répartition du rhinocéros noir a transporté des rhinocéros du Cap-Oriental à un nouvel emplacement dans la province sud-africaine de Limpopo. L'objectif était de retourner des populations dans leur habitat naturel. Le moment le plus intrigant de ce périple a été le transport par hélicoptère des rhinocéros – sens dessus dessous – pendant une dizaine de minutes. Il s'agit d'une nouvelle technique qui réduit le temps pendant lequel les rhinocéros doivent être sous sédation et qui ne nuit pas à leur respiration comme c'est parfois le cas lorsque des filets sont utilisés. À ce jour, près de 120 rhinocéros ont été ainsi relocalisés.

Tristement, le braconnage représente une très grave menace pour l'avenir des rhinocéros noirs. En conséquence, ils ne sont confiés qu'à des partenaires du projet qui disposent d'un terrain convenable doté de systèmes de sécurité très rigoureux. « Il est essentiel de gérer les populations de rhinocéros noirs pour maximiser leur croissance démographique, puisqu'il s'agit encore aujourd'hui d'une espèce gravement menacée de disparition. C'est le but visé par ce projet : créer de nouvelles grandes populations qui, nous l'espérons, se reproduiront rapidement », explique Dr Jacques Flamand, qui gère ce projet pour le WWF.

– Stephanie Morgan

## Papillons migrateurs

**A**u moment même où vous lisez ces lignes, de majestueux arbres qui poussent sur les montagnes de l'État de Michoacán, dans le centre du Mexique, plient sous le poids des millions de monarques qui y hibernent. Selon une légende locale, les monarques sont les âmes des défunts qui reviennent visiter les membres de leur famille. Cette légende prend racine dans le fait que les monarques envahissent la région les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, durant la commémoration de la fête des morts, au terme de leur migration qui a pris son envol quelque part entre l'est des Rocheuses et l'ouest des Grands Lacs.

Chaque année, les monarques retournent au même endroit et les scientifiques n'ont toujours pas réussi à lever le mystère de cette migration. Depuis plus d'une décennie, le WWF est à l'œuvre pour sauver les forêts où les monarques passent l'hiver chaque année. Ces forêts sont vulnérables à l'abattage illégal des arbres, aux changements climatiques, aux incendies et aux pratiques d'aménagement forestier déficientes.

– Kristy Woudstra

Visitez notre page Flickr ([www.flickr.com/photos/wwfcanada/](http://www.flickr.com/photos/wwfcanada/)) pour consulter des photos des monarques et lire des messages de supporters comme vous. **CONSEIL :** Surveillez la publication d'un article de fond sur l'invasion de ces forêts par les monarques dans le prochain numéro de *Planète vivante*.



© FRITZ POLKING / WWF





Gerry Chidley

# Pleins feux sur les produits de la mer durables

**Le vent tourne pour l'industrie terre-neuvienne des produits de la mer. Voici quelques-unes des personnes qui permettent à cette industrie de prendre le virage du développement durable.**

PAR KRISTY WOODSTRA

**G**erry Chidley vit sur son bateau de pêche sept mois par année. Et il ne voudrait pas vivre autrement. « C'est un oasis de paix. On n'entend pas le téléphone sonner et il n'y a rien pour se distraire. Je suis le patron et il m'est plus facile de gérer mes huit hommes sur le bateau que mes trois enfants à la maison », affirme Gerry (que l'on aperçoit dans la photo de gauche), sourire aux lèvres et l'œil scintillant.

Gerry, 33 ans, a commencé à pêcher à l'âge de 14 ans, mais il n'a jamais pu pêcher la morue – l'espèce symbolique de Terre-Neuve. Lorsque le gouvernement fédéral a imposé un moratoire à la plus importante pêcherie de morue de Terre-Neuve, il y a près de 20 ans, c'était une ressource que tout le monde croyait inépuisable – jusqu'au moment où les ravages de la surpêche soient évidents. « Certains pêcheurs ont eu droit à un réveil brutal en 1992 », explique Janice Ryan, conseillère en pêcheries pour le WWF à St. John's.

Depuis, l'industrie terre-neuvienne de la pêche a repris des forces et changé toutes ses pratiques. La crevette et le crabe des neiges représentent aujourd'hui des récoltes phares et les marchés exigent des pratiques conformes au développement durable. En plus, la crevette pêchée à Terre-Neuve obtient la certification du Marine Stewardship Council (MSC) depuis maintenant cinq ans, et on s'attend à ce que le crabe des neiges soit certifié à son tour d'ici peu. Cependant, faire certifier une pêcherie « ne se fait pas du jour au lendemain, je peux vous le garantir, ajoute Janice, d'un accent nettement terre-neuvien. C'est un processus qui peut exiger deux ans de travail et qui demande beaucoup de préparation. »

Les pêcheurs de crabe ont entrepris le processus en vue d'obtenir la certification du MSC, conseil cofondé par le WWF il y a 11 ans. Ils n'utilisent que des filets dont les mailles ont une taille donnée afin de laisser s'échapper les jeunes crabes et ils réduisent leurs quotas lorsque la prise est moins généreuse afin de permettre aux stocks de se rétablir. De plus, les pêcheurs mettent à l'essai de la ficelle biodégradable dans leurs casiers à crabe. Les casiers sont vendus en une variété de formes et de tailles, selon le type de crabe pêché. Les casiers à crabe des neiges sont dotés d'un cadre en acier en forme de cône sur lequel un filet orange est tendu. Lorsque les pêcheurs perdent la trace de ces casiers sur le fond marin, les casiers deviennent des pièges inutiles en continuant de capturer des crabes et d'autres créatures marines et servent à une « pêche fantôme ». En installant de la ficelle biodégradable qui finit par se décomposer, le casier n'est alors plus une menace pour la biodiversité marine. « L'utilisation de ficelle biodégradable sera obligatoire d'ici 2013, et c'est une bonne chose », ajoute Gerry, qui pêche la crevette.

L'attitude envers la certification n'a toutefois pas toujours été aussi positive,



et certains pêcheurs se plaignent encore aujourd'hui des coûts supplémentaires qu'ils doivent assumer pour se certifier. Avant de passer à l'emploi du WWF, Janice a travaillé pour le ministère fédéral des Pêches et des Océans (MPO) et le syndicat des pêcheurs. Lorsqu'elle a commencé à parler de produits de la mer durable, il y a plus de six ans, il arrivait souvent que les pêcheurs se ferment aux discussions en la regardant les bras croisés. Elle s'en rappelle avec amusement.

Cependant, s'il y a quelqu'un qui était capable de leur faire changer d'idée, c'était bien Janice. Ayant grandi sur la côte sud de la province, à Bay Bulls, elle connaît bien ces pêcheurs. Chacun l'accueille avec un large sourire et une accolade. Aujourd'hui, ils se rendent compte que « c'est notre ressource et nous devons adopter cette pratique [de pêche responsable] pour en prendre soin », explique-t-elle. En effet, Janice a consacré sa carrière à veiller au maintien de la santé des pêcheries et de l'océan. « [Mon travail] est consacré à la ressource et aux collectivités. Je crois profondément aux pêcheries et elles doivent être durables, conclut-elle. »

## Le processus de certification

Lorsque le Marine Stewardship Council certifie une pêcherie, il l'évalue selon trois principaux critères : la santé des stocks, l'incidence de la pêcherie sur l'écosystème et l'efficacité du système de gestion des pêches. Janice explique : « Des balises sont établies pour chacun de ces critères, puis des points sont attribués. La pêcherie doit récolter plus de 80 points par critère. Si elle obtient entre 60 et 80 points, elle disposera d'une période de cinq ans en vue de satisfaire le critère. Et une fois que votre pêcherie a été certifiée par le MSC, vous devrez vous soumettre à une réévaluation tous les cinq ans. Ce n'est pas un timbre d'approbation à vie. »

Les consommateurs et les détaillants exigent aussi des pratiques de pêche durables. Selon un sondage mené par Ekos pour le compte du WWF l'été dernier, 91 % des Canadiens jugent important que les poissons et autres produits de la mer pêchés au Canada proviennent de stocks durables qui ne sont pas victimes de surpêche. Cependant, de nombreuses personnes ne savent pas comment identifier le poisson provenant d'une pêche durable. À peine 8 % des Canadiens disposent de suffisamment d'information sur la provenance des poissons et des produits de la mer et les pratiques utilisées pour les pêcher. Pour 65 % des Canadiens, ils doivent s'informer auprès des détaillants et des producteurs pour connaître la provenance des produits de la mer.

Heureusement, les détaillants répondent à cet appel et se rendent compte qu'ils ont les moyens de provoquer de réels changements dans l'industrie de la pêche. Au Canada, Les Compagnies Loblaw limitée et ses magasins affiliés (notamment Real Canadian

Superstore, Loblaws, No Frills et Provigo) se sont engagés à s'approvisionner en produits de la mer provenant uniquement de sources durables d'ici la fin de 2013.

Il s'agit de l'engagement le plus important de tout détaillant en alimentation sur la planète en matière de produits de la mer. Le WWF aide Loblaw à atteindre cet objectif, car cela contribuera beaucoup à préserver la santé des océans et des milieux biologiques marins et incitera d'autres détaillants en alimentation à faire de même.

C'est la demande du marché qui a incité Terre-Neuve à faire certifier ses pêcheries de crevette. « L'Union européenne exigeait de la crevette certifiée », explique Keith Hickey, un pêcheur de crevette de St. John's, debout sur le quai à siroter un café Tim Horton et à observer les hommes qui débarquent sa prise de crevette. Un petit chariot élévateur soulève soigneusement un contenant en plastique rempli de crevette du bateau de Keith, le « Sir Eldon ». Deux hommes retirent des sacs en filet rouge remplis de crevette fraîchement pêchée d'un contenant pour les transférer à un autre contenant. Deux des hommes sont enfoncés jusqu'aux genoux dans de grands contenants remplis de glace fraîche, sur laquelle ils déposent la crevette à l'aide d'une pelle. Décharger un crevettier peut demander jusqu'à deux heures de travail.

Le trieur Terry Chaffe se tient debout sur le côté pour vérifier la taille de chaque crevette et en évaluer la qualité. Il pèse un échantillon, en grammes. Terre-Neuve, qui peut se vanter de compter la première pêcherie à avoir obtenu la certification du MSC au Canada, applique dix échelons de prix et les pêcheurs sont rémunérés en fonction de la taille. Plus la crevette est grosse, plus ils sont payés. Par la suite, la crevette est acheminée à une usine de transformation. « Chaque emploi de pêcheur crée trois autres emplois, explique Janice. Cette ressource représente notre pain et notre beurre. »



Keith Hickey et son équipage récoltent la crevette dans les eaux de Terre-Neuve.



Janice Ryan du WWF a consacré sa carrière à veiller au maintien de la santé des pêcheries et de l'océan.

© ALYSSA BISTONATHI / WWF-CANADA

## L'appel de l'océan

La famille de Gerry Chidley dépend de la pêche pour assurer sa subsistance depuis des générations. Lorsque Gerry était un jeune adolescent, son père jugeait qu'il était trop jeune pour commencer à pêcher. Gerry a donc choisi d'aller pêcher le crabe des neiges avec son oncle Jim. Ce dernier siège au comité du crabe des neiges du syndicat des pêcheurs et a été témoin de l'évolution de l'industrie au fil des années. « Éventuellement, [les consommateurs] sauront quel bateau a pêché leur crabe. C'est la direction que prend l'industrie. C'est un processus à long terme », explique-t-il.

Gerry en est à sa huitième saison à bord de son bateau de 65 pieds, l'« Atlantic Champion », et n'a aucune intention d'arrêter sous peu. Lorsque Gerry est au large, il travaille avec les membres de son équipe du lever au coucher du soleil, sept jours par semaine. Pour Gerry, le paradis, c'est de trouver du poisson et de revenir à la côte chargé du quota que le MPO lui a accordé. Cependant, il connaît aussi trop bien l'enfer de son métier. Le bateau de son ami Larry a pris feu en mer en septembre dernier. Larry a réussi à s'extirper de son bateau par un panneau pendant que le bateau commençait à couler. Un pétrolier a aperçu les flammes et a dépêché une équipe de sauvetage sur place. Deux membres de l'équipe de Larry, un pêcheur plus âgé et un jeune qui n'avait que 22 ans, ont perdu la vie dans l'incident. « Larry n'a pas pris le large depuis ce temps », ajoute Gerry.

Malgré tout, Gerry est toujours aussi déterminé à pêcher son quota de crevette au large des côtes. En regardant l'eau, il dit fièrement : « Je suis un explorateur, je suis toujours à la recherche de poisson. » ●

© ALYSSA BISTONATHI / WWF-CANADA



# Aux aguets!

Par Kathryn Dorrell

*Faites la rencontre de Leo Ikakhik, chef de projet de la patrouille Ours polaire à Arviat, au Nunavut, qui vous explique la réalité des nuits qu'il passe à prévenir les affrontements entre les ours polaires et les membres de sa communauté.*

**B**ien que plusieurs d'entre nous, « habitants du Sud », brûlions d'envie de vivre l'expérience d'observer un ours polaire de près, l'idée de trouver une de ces énormes créatures errer dans nos rues ou fouiller dans notre dépotoir local n'est pas très réconfortante. Pourtant, c'est exactement la situation que vivent les communautés des Inuits au Nunavut. Alors que la glace de mer se retire et disparaît pendant des périodes de plus en plus longues, le nombre d'ours qui aboutissent sur la côte augmente, tout comme le nombre de conflits entre ours polaires et humains.

Le WWF-Canada travaille de concert avec des communautés inuit et le gouvernement du Nunavut pour réduire le nombre de ces incidents ainsi que les dommages matériels qu'ils causent. Trois initiatives clés sont en cours. Dans les communautés d'Arviat et de Qikiqtarjuaq, le WWF a fourni de grands bacs en acier à l'épreuve des ours aux chasseurs pour leur permettre de stocker les « aliments prélevés dans la nature » (caribous, phoques, poissons, etc.) qu'ils chassent pour nourrir leur famille et leurs chiens. Ces bacs contribuent à empêcher des ours affamés et curieux qui s'aventurent dans ces communautés d'accéder à ces denrées. À Arviat et à Igloolik, des clôtures électriques (alimentées par des panneaux

solaires et des batteries de secours) ont été érigées pour protéger les attelages de chiens des ours. De plus, le WWF soutient la patrouille Ours polaire à Arviat, laquelle est aux aguets 24 heures par jour au cas où des ours franchissent les limites de la communauté pendant la période de pointe, de septembre à décembre, lorsque le nombre d'ours polaires sur la côte atteint un sommet.

Planète vivante s'est entretenu avec Leo Ikakhik, chef du projet de la Patrouille Ours polaire à Arviat (sur la côte ouest de la baie d'Hudson), à propos de son travail et de l'incidence qu'il a sur la communauté.

## Décrivez-nous la communauté d'Arviat.

**Leo :** On y compte environ 3 000 habitants et tout le monde se connaît ici.

## Quelles sont quelques-unes des craintes que suscite la présence d'ours polaires dans la communauté?

**Leo :** Ici les enfants flânent dans les rues jusqu'à tard en soirée. Tard en soirée et tôt en matinée, il arrive de voir des enfants à l'extérieur et ils ne portent pas toujours attention à ce qui se passe autour d'eux. Un ours pourrait se trouver tout près, derrière

un bâtiment. Il faut toujours faire preuve de prudence, surtout à ce temps-ci de l'année (entre septembre et décembre), parce qu'on ne sait jamais quand on pourrait se trouver face à face avec un ours. La création de la patrouille a vraiment aidé à rendre la situation plus sécuritaire.

## Avez-vous observé beaucoup plus d'ours sur la côte?

**Leo :** Oui, beaucoup plus. Aujourd'hui, si vous vous rendez au dépotoir pendant la nuit, vous y verrez six ours ou plus en même temps. Il y a 20 ans, personne n'aurait pu s'imaginer un tel scénario. Lorsque j'étais un enfant, si on voyait un seul ours dans la communauté à ce temps-ci de l'année (entre septembre et décembre), c'était tout un événement et on en parlait à tout le monde dans le village. Même il y a à peine quelques années, il y avait moins d'ours qui osaient s'aventurer dans le village. C'est une espèce menacée, mais elle est présente dans notre communauté.

## Parlez-nous de votre travail pour la patrouille Ours polaires.

**Leo :** Je protège la communauté et j'essaie d'effrayer les ours polaires que j'aperçois pour qu'ils retournent vers la glace. Je commence à travailler à minuit et je passe tout le village au peigne fin. Si je vois un ours, je le fais fuir [en m'assurant qu'il ne se dirige pas vers le village, mais plutôt vers la rive]. Récemment, j'ai vu des ours errer dans les rues et j'ai dû utiliser des cartouches détonantes et mon véhicule pour les effrayer. Aussi, je vérifie tous les attelages de chiens et veille à la sécurité des gens. Enfin, si je viens tout juste de repousser un ours, j'avertis [tout le monde] que je croise.

De plus, je m'assure que les clôtures électriques fonctionnent et je vérifie si elles ont subi des dommages. Il y a une semaine (à la mi-novembre), un ours a fait tomber deux poteaux et le câble s'est retrouvé carrément au sol. Un ours est entré dans l'enclos et s'est couché au beau milieu des chiens. ●



© STEVE MORELLO / WWF-CANON

Aidez le WWF à amasser 1 million \$ pour la conservation de l'Arctique d'ici le 15 mars et Coca-Cola® versera un montant équivalent, jusqu'à concurrence de 1 million \$ (US).  
Visitez [wwf.ca/fr](http://wwf.ca/fr) pour en savoir plus sur notre travail dans l'Arctique et la procédure à suivre pour faire un don.





# Pouvoir testamentaire

*Les dons testamentaires ne sont pas l'apanage des mieux nantis. Voici trois façons dont vous pouvez utiliser la voie testamentaire pour laisser un legs – petit ou grand – à la planète.* Par Karen Stiller

**P**our James Fong, 41 ans, de Markham, Ontario, ce fut la naissance de ses deux enfants qui l'a incité à rédiger son testament. Comme tout bon parent, M. Fong a pour principale préoccupation le bien-être futur de ses enfants. Cependant, sa compassion ne se limite pas à sa progéniture. « Mon épouse et moi nous sommes posés une question. Combien de notre patrimoine voulons-nous léguer à des organismes de bienfaisance? Nous avons également réfléchi aux œuvres de bienfaisance que nous voulions soutenir », explique M. Fong. Pour lui, un donateur mensuel de longue date du WWF-Canada, le choix était facile à faire. « Je considère que les animaux ont besoin d'aide parce qu'ils sont impuissants pour s'aider eux-mêmes », explique-t-il pour justifier son choix du WWF parmi les œuvres qui toucheront un pourcentage de son patrimoine.

Une telle décision réjouit Monte Hummel, président émérite et président du comité des dons testamentaires du WWF. Pour un nombre croissant de souscripteurs comme M. Fong, faire un legs (un don de bienfaisance par voie testamentaire) est « le plus important cadeau qu'ils offrent pour contribuer à la préservation de la nature », affirme M. Hummel. Il ajoute que ces donateurs « tiennent à laisser derrière eux un monde en santé au bénéfice des générations futures. Ce sont des gens extraordinaires. »

En effet, c'est extraordinaire de voir des gens qui manifestent leur inquiétude pour la planète et qui sont assez bien organisés pour rédiger un testament (de nombreux Canadiens ne se sont jamais prêtés à l'exercice). Cependant, selon Mark Blumberg, un avocat de Toronto spécialisé en droit régissant les organismes

de bienfaisance, il n'est pas nécessaire de disposer d'un actif hors du commun : « Au contraire, un legs représente un moyen formidable pour [quiconque ne dispose pas de tonnes d'argent] d'offrir quelque chose de vraiment important. » Et c'est simple à faire. Voici comment :

## 1. Rédigez votre testament :

« Environ les deux tiers des Canadiens n'ont pas rédigé leur testament », affirme Me Blumberg. En règle générale, il est recommandé d'avoir recours aux services d'un notaire pour rédiger son testament. Par exemple, les legs donnent droit à des avantages fiscaux que ces professionnels du droit peuvent vous expliquer. **CONSEIL :** Puisque les organismes de bienfaisance canadiens reconnaissent de plus en plus l'importance des dons testamentaires pour l'avenir de la cause qu'ils ont adoptée, ils sont nombreux à compter des experts en dons testamentaires parmi les membres de leur personnel interne. C'est notamment le cas du WWF. « Bien souvent, ce sont les membres du personnel responsables des dons testamentaires qui viennent en aide aux donateurs », ajoute M<sup>e</sup> Blumberg.

## 2. Pensez-y bien :

Consacrez du temps à réfléchir à ce qui vous passionne et au type de legs que vous souhaitez laisser. « Nous ne sommes pas là pour faire concurrence aux membres de la famille; nous faisons plutôt partie du portrait », explique M. Hummel. Nous respectons totalement que le processus de rédaction d'un testament vise à veiller aux [personnes] qui comptent le plus pour vous. Cependant, il est possible que vous vouliez également léguer une portion de votre patrimoine à un organisme de bienfaisance. »

## 3. Portez une attention aux détails :

Personne ne veut léguer des maux de tête... Bien qu'il soit relativement simple de faire un legs, vous devrez néanmoins porter une attention aux détails. D'abord, assurez-vous que votre testament est valide. « Il est important d'avoir un seul testament, précise Me Blumberg. Un litige devant les tribunaux peut accaparer une bonne part d'une succession. Il importe donc que vous n'ayez pas sept testaments et que votre testament soit rédigé en bonne et due forme. » Assurez-vous d'épeler correctement le nom de l'organisme de bienfaisance pour éviter toute confusion et possible contestation de votre testament. (Par exemple, il n'y a que les ours polaires qui pratiquent la lutte au WWF.)

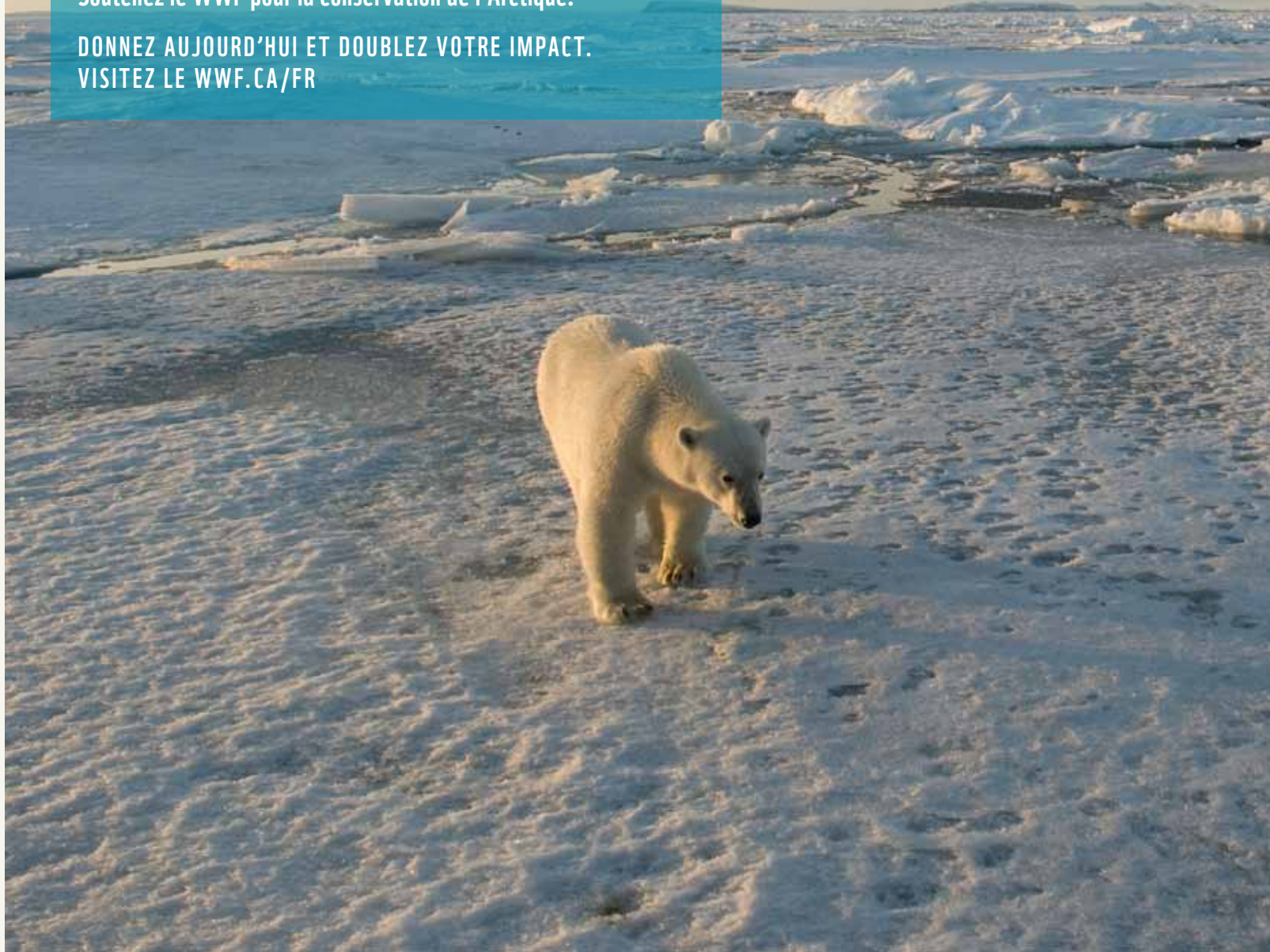
**CONSEIL :** Le WWF propose une trousse d'information à ses souscripteurs, qui leur fournit notamment le libellé exact qu'ils devraient inclure dans leur testament. ●

# AIDEZ À PROTÉGER LES OURS POLAIRES ET LEUR HABITAT ARCTIQUE

Coca-Cola versera un montant équivalent au vôtre. Votre don ira ainsi deux fois plus loin.

C'est un moment crucial pour l'Arctique et nous devons travailler ensemble pour assurer un avenir viable et prospère pour le Nord. Soutenez le WWF pour la conservation de l'Arctique.

**DONNEZ AUJOURD'HUI ET DOUBLEZ VOTRE IMPACT.  
VISITEZ LE [WWF.CA/FR](http://WWF.CA/FR)**



© STEVE MORELLO / WWF-CANON

**Le WWF est reconnaissant des dons versés à la mémoire des personnes suivantes :** Amanda M. Augustine • Boleslaw Bajorek • Max Benson • Robert W. Bonney • Jack Borrowman • Craig Chittenden • Muriel V. Clark • John Dean • DeeDee • James Diaz • Phyllis M. Dickhout • Stan Dunbar • A.F. Dunn • Robert Feddery • Walter Feistl • Anthony Ferrey • Michi Fischer • Robert Gapes • Vivian Geisler • Gerry • Francine Green • Robert Green • Margaret E. Hodge • Dorothy Hood • Donald Hurst • Cyril Johnson • Gary Jude • Yda Kapusta • Cherilyn Kathnelson • Mary Kennedy • George Y. Lehto • Keith Lister • Betty Little • Zack Macdonald • Ruth MacKenzie • Charlotte Marijke Visser • Carol Marsh • Jan Marsh • Jason McCourt • Helen McGill • John James McGowan • Meltz • Patricia M. Moore • Sandra Moores (Corcoran) • Chris Morin • Jack Morrison • Peaches Murchison • Erik Nugent • Ailish O'Connor • Richard A. Parker • Robert Parr • Anthony Peters • Sergio Poggione • Candida O. Rockley • Romi's Father • Ralph Rose • Seamus • Danny Siklos • Ron Smith • Allen J. Stewart • Franklin Stricker • Sullivan • Richard Swisher • Harold Tatler • Ingrid Thomas • Frankie • Wilhelmina Van de Putte • Charlotte Visser • Donald A. Wallace • Helen Wasserman • Nancy Waters • Werner • Elaine Wiles • Jack Williams • Hazel Wreaks • Joseph Zelinka

EN COUVERTURE © ALISSA BISTONATH / WWF-CANADA